



**Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de LE RHEU
Ville de LE VERGER**

**DÉCISION N° 2026/09 PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE
GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DU 22 JUIN 2026**

Monsieur le Maire,

- Vu notamment les articles L2336-3, L2336-4, L1612-4, L2321-2, L2322-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par délibération n°04.2026.07 en date du 13 avril 2026.

DÉCIDE

Article 1 :

- Le 07 mai, achat d'un pupitre de conférence pour la mairie, auprès d'AMAZON, montant de 125,12 € HT soit 150,14 € TTC
- Le 19 mai, prestation nettoyage vestiaires sanitaires salle des sports les vendredis, auprès de BIOSPHERE, montant de 112,58 € HT soit 135,10 € TTC
- Le 20 mai, prestation nettoyage mécanisé du tapis de sol salle des sports, auprès de BIOSPHERE, montant de 240,00 € HT soit 288,00 € TTC
- Le 20 mai, recherches de fuites au Lavoir, salle des associations et salle des sports, auprès de SNPR, montant total de 1 620,00 € HT soit 1 944,00 € TTC
- Le 28 mai, commande de fleurs, auprès de ESAT NOTRE AVENIR, pour un montant de 95,95 € HT soit 105,55 € TTC
- Le 28 mai, câble management pour le bureau de l'accueil, auprès d'AMAZON, montant de 40,74 € HT soit 48,89 € TTC
- Le 04 juin, mise en place d'un antivirus sur 2 postes à l'école de la Vallée du Rohuel, auprès de COMETE, montant de 279,00 € HT soit 334,80 € TTC
- Le 05 juin, transport ALSH à Carentoir pour sortie Ferme du Monde du 27 août, auprès de COTTIN pour un montant de 380,00 € TTC
- Le 05 juin, accès Ferme du Monde pour la sortie ALSH du 27 août, auprès de COTTIN pour un montant de 200,00 € TTC
- Le 05 juin, BAFA territoires auprès de CEMEA Bretagne
- Le 09 juin, location de 2 structures gonflables pour la journée « parc de loisirs » de l'ALSH le 21 juillet auprès de LOCATIONS RENNAISES pour un montant de 125,00 € HT soit 150,00 € TTC
- Le 09 juin, transport ALSH au Parc des Gayeulles pour sortie CTG du 16 juillet, auprès de COTTIN pour un montant de 295,00 € TTC
- Le 12 juin, achat d'une motopompe pour les services techniques auprès d'EVEN pour un montant de 330,00 € HT soit 396,00 € TTC
- Le 15 juin, remise en état du système désenfumage à l'école de la Vallée du Rohuel, auprès de CHUBB, montant de 2 041,94 € HT soit 2 450,33 € TTC
- Le 15 juin, remise en état du système désenfumage à l'école de la Vallée du Rohuel, auprès de CHUBB, montant de 2 041,94 € HT soit 2 450,33 € TTC

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des Délibérations de la commune, un extrait en sera affiché à la porte de la mairie et ampliation en sera adressée à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et au comptable de la collectivité.

Le maire
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour
Excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un
Délai de 2 mois à compter de la présente notification

Fait à LE VERGER,
Le 22 juin 2026

M. le Maire,
Patrick CHRISTEL

